

COMPTE RENDU SOMMAIRE
de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL
du 30 JANVIER 2015

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

PRESENTS : Mesdames Constance de PÉLICHY, Stéphanie HARS, Stéphanie AUGENDRE MÉNARD, Véronique DALLEAU, Nicole BOILEAU, Géraldine VINCENT, Frédérique de LIGNIÈRES, Linda RAULT, Isabelle FIDALGO, Chloé BORYSKO, Manuela CHARTIER, Sylvie BRETON, Colette ROUSSEAU, Messieurs Vincent CALVO, Christophe BONNET, Stéphane CHOUIN, Dominique THENAULT, René MARMISSOLLE, Jean-Noël MOINE, Jean-François KARCZEWSKI, Sébastien DIFRANCESCHO, Daniel GAUGAIN, Pierre LUQUET, Philippe FROMENT, Thierry MONTALIEU.

POUVOIRS : Mme Marion CHERRIER à Mme Stéphanie HARS, Mr Marc BRYNHOLE à Mme Colette ROUSSEAU, Mr Dominique DESSAGNES à Mme Sylvie BRETON.

Absent excusé : Mr Emmanuel THELLIEZ.

Secrétaire de Séance : Stéphanie AUGENDRE MÉNARD

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 19 décembre 2014.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 19 décembre 2014 est adopté à L'UNANIMITÉ.

1- ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Convention de mise à disposition de l'appareil EUROLASER avec la Commune de Châteauneuf-sur-Loire.

Vote favorable à l'unanimité pour accepter les termes de la convention de mise à disposition de l'appareil EUROLASER avec la Commune de Châteauneuf-sur-Loire à compter du 1^{er} mars 2015 et autoriser Madame le Maire à la signer.

1.2 Modification des statuts de la Communauté de Communes.

Vote : 21 voix pour et 7 voix contre (Mrs Philippe Froment, Marc Brynhole, Thierry Montalieu, Dominique Dessagnes et Mmes Manuela Chartier, Sylvie Breton et Colette Rousseau), pour accepter la proposition de modification des statuts et modifier le nom de la Communauté de Communes en retenant la dénomination suivante :

« Communauté de Communes des Portes de Sologne »

2 - FINANCES ET MARCHES PUBLICS

2.1 Attribution et signature du marché relatif à la création d'un bassin d'orage à La Ferté Saint-Aubin.

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire à signer le marché relatif à la création d'un bassin d'orage à La Ferté Saint-Aubin avec les entreprises suivantes : l'offre variante n°1 du **groupement PINTO GC/Sologne Entretien**, pour un montant de 1 180 010,40€ HT soit 1 416 012,40€ TTC, et pour le lot 02, comme économiquement la plus avantageuse, l'offre de l'entreprise **Sologne Entretien** pour un montant de 24 895 € HT soit 29 874€ TTC.

2.2 Demande de subvention pour les travaux d'aménagement de bureaux administratifs au Centre Technique Municipal

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire à :

- solliciter une subvention auprès de la DETR (d'un taux de 35% soit un montant de 52 500€) et auprès de la FIPHFP.
- déposer les dossiers de demande de subvention et signer toutes les pièces qui s'y rattachent.

2.3 Demande de subvention pour les travaux de réfection des huisseries à l'école des Sablons.

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire à :

- solliciter une subvention auprès de la DETR (d'un taux de 35% soit un montant de 57 355,90 € HT) et dans le cadre de la réserve parlementaire.
- déposer les dossiers de demande de subvention et signer toutes les pièces qui s'y rattachent

La délibération n°14/178 du 19 décembre 2014 sur le même objet est annulée et remplacée.

2.4 Construction du restaurant scolaire et accueil périscolaire : renonciation à l'application de pénalités pour l'entreprise LMC, lot n°6.

Vote : 21 voix pour et 7 abstentions (Mrs Philippe Froment, Marc Brynhole, Thierry Montalieu, Dominique Dessagnes et Mmes Manuela Chartier, Sylvie Breton et Colette Rousseau), pour renoncer totalement aux pénalités de l'entreprise LMC.

2.5 Construction du restaurant scolaire et accueil périscolaire : renonciation partielle à l'application de pénalités pour l'entreprise GRIVEAU, lot n°3.

Vote : 21 voix pour et 7 voix contre (Mrs Philippe Froment, Marc Brynhole, Thierry Montalieu, Dominique Dessagnes et Mmes Manuela Chartier, Sylvie Breton et Colette Rousseau), pour renoncer partiellement aux pénalités, en appliquant uniquement les pénalités liées au retard dans la remise des documents EXE, pour un montant de 2 400€ HT soit 2 880€ TTC, ce qui représente 5,13% du montant du marché. Ce faisant, la commune renonce à l'application de 1 000 € HT de pénalités.

2.6 Avenant au « lot 02 gros œuvre » du marché de travaux relatif à la construction d'un restaurant scolaire et accueil périscolaire.

Vote favorable à l'unanimité pour conclure un avenant n°1 avec l'entreprise GBC (lot n°2) pour la construction du restaurant scolaire, pour un montant de 1 800 € HT soit 2 160 € TTC, et autoriser Madame le Maire ou son représentant à le signer.

3 – DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

3.1 Convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de gestion.

Vote favorable à l'unanimité pour renouveler la convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret de 2015 à 2017 et autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer cette convention.

3.2 Recrutement d'agents contractuels sur emplois saisonniers.

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer les contrats pour 2 emplois saisonniers à la Direction des Services Techniques et de l'Urbanisme pour une durée de 6 mois.

3.3 Recrutement d'un agent contractuel en accroissement temporaire d'activité pour la D.S.T.U.

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer le contrat d'un mois sur le grade de Technicien Territorial pour la Direction des Services Techniques et de l'Urbanisme

3.4 Recrutement d'un agent contractuel en accroissement temporaire d'activité pour le Service des Finances.

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer un contrat de 5 mois pour un renfort temporaire au Service des Finances, au grade d'Adjoint administratif de 2^{ème} classe.

3.5 Recrutement d'un agent contractuel en accroissement temporaire d'activité pour le Service Citoyenneté.

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer un contrat du 15/02/2015 au 30/06/2015, pour un renfort au Service Citoyenneté, au grade d'Adjoint administratif de 2^{ème} classe.

3.6 Création d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe pour la Direction des Finances.

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire à créer un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet.

3.7 Mise à disposition d'un assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe auprès de l'Harmonie Municipale.

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition pour une année à compter du 1^{er} février 2015.

3.8 Vacances pour le recensement de la population 2015.

Vote favorable à l'unanimité pour approuver le versement de vacances pour les 15 agents recenseurs recrutés dans le cadre du recensement 2015.

4 – DIRECTION de l'EDUCATION et de la JEUNESSE

4.1 Convention d'accueil des élèves du cycle 3 de l'école du Centre de la Commune.

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire ou l'un de ses adjoints à signer la convention avec le Département.

5 – QUESTIONS DIVERSES

Lors de la manifestation du 11 janvier 2015, Madame le Maire a ressenti une profonde émotion et un besoin d'expression de la part des Fertésiens.

Elle souhaite remercier la Gendarmerie et la Police Municipale qui ont assuré la sécurité et le bon déroulement, lors de la manifestation.

Madame le Maire souhaite dire aux Fertésiens qu'elle reste à leur écoute et souhaite être la représentante de tous les Fertésiens.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 20 h 30 .

La Ferté St-Aubin, le 2 février 2015

Le Maire,

Constance de Pélichy

